

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2005003

OBJET : Remplacement de Monsieur DEL MONTE au Conseil d'école de la maternelle Gérard Philippe.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que Monsieur Gérard DEL MONTE ne souhaite plus assurer ses fonctions de représentant de la ville au conseil d'école de la maternelle GERARD PHILIPPE,

A la majorité des membres du Conseil, les membres du groupe « Union pour un Nouvel Aubervilliers » s'étant abstenus,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Désigne Madame Patricia LATOUR COMBES en remplacement de Monsieur Gérard DEL MONTE au conseil d'école de la maternelle GERARD PHILIPPE.

Le Maire,